

# Bureau Exécutif FFVoile du 13 mai 2011

## Relevé de décisions

Pour consulter tous les documents : [http://wss.ffvoile.org/BE\\_CA/](http://wss.ffvoile.org/BE_CA/)

Présents : JP. Champion – H. BACCHINI – B. BONNEAU – J. CATHELINÉAU – JP CHURET – O. CLERMONT – B. DAVID – JL DENECHAU – H. GIRAUD – P GOUARD – J KERHOAS – MT LANNUZEL  
JOURDAS – S LASSEAU – E MARLIOT – JC MERIC – C PEYRAS – P ROUSSANGE – D SERRE -  
Excusés :

### 1 DEPARTEMENT VOILE LEGERE

#### 1.1 **Règlement de sélection au Championnat du Monde RSX Jeunes 8.5 2011 (mise à jour).**

**Décision 1** Le Bureau Exécutif entérine le règlement de sélection au Championnat du Monde Jeunes RSX 8.5 à Cagliari (Italie) du 22 au 28 octobre 2011 en remplacement de celui concernant le Championnat d'Europe Jeunes RSX 8.5.  
Règlement à consulter sur : [http://wss.ffvoile.org/BE\\_CA/](http://wss.ffvoile.org/BE_CA/)

#### 1.2 **Championnats de France.**

##### 1.2.1 **Dates et attributions pour 2012.**

Le Bureau Exécutif entérine pour 2012 les dates des manifestations suivantes :

1. Championnat de France Voile Radiocommandée Classe 1m : du 4 au 8 mai.
2. Championnat de France Voile Radiocommandée Classe M : du 16 au 20 mai.
3. Championnat de France Minimes Solitaire, Equipage, Glisse : du 7 au 12 juillet.
4. Championnat de France Espoirs Glisse : du 7 au 13 juillet.
5. Championnat de France Minimes sur Flotte Collective : du 22 au 27 juillet.
6. Open de France : du 30 juillet au 4 août.
7. Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage : du 25 au 31 août.
8. Championnat de France Espoirs Extrême Glisse : du 25 au 31 août.

**Décision 2**

Et pour 2012 les attributions suivantes :

1. Le Championnat de France de Voile Espoirs Solitaire Equipage, à la Ligue de Voile Haute Normandie.
2. Le Championnat de France de Voile Radiocommandée Classe 1m, au Sports Nautiques Sablais.
3. Le Championnat de France de Voile Radiocommandée Classe M, à la Société des Régates de Brest.

Décisions reportées au BE du 31 mai :

- Championnat de France Voile Légère : dates et attribution.

##### 1.2.2 **Frais d'inscriptions pour 2012.**

Le Bureau Exécutif entérine les frais d'inscription aux Championnats de France ci dessous :

**Décision 3**

MONTANTS DES DROITS D'INSCRIPTION			
FFVoile Championnats de France		2012	
		Avant date limite	Après date limite
Minimes y compris Flotte Collective. (hors frais de mise à disposition des supports).	Solitaire	50 €	75 €
	Equipage	100 €	150 €
Espoirs Glisse, Solitaire Equipage, Extrême Glisse	Solitaire	50 €	75 €
	Equipage	100 €	150 €
	Habitable	204 €	285 €
Voile Légère y compris Flotte Collective. (hors frais de mise à disposition des supports).	Solitaire	50 €	75 €
	Equipage	100 €	150 €
Classe M et 1M	Solitaire	50 €	75 €
« Classiques » Tour	Solitaire	Pour les CF « Classiques » Tour et CF des Raids Catamarans, la FFVoile doit être informée des droits d'inscription déterminés par les organisateurs	
	Equipage		
Raids Catamarans	Equipage		

##### 1.2.3 **Définitions des quotas pour 2012.**

**Décision 4** Le Bureau Exécutif entérine les modalités de sélection des coureurs et attribution des places pour les Championnats de France Minimes et Espoirs Voile Légère en 2012 ci-après.

**1- Championnats de France Minimes (hors Flotte Collective) et Espoirs Glisse, Solitaire Equipage et Extrême Glisse :**

Pour chaque Ligue, le calcul des quotas sera de **90%** des places acquises sur la participation au championnat de France de l'année  $n - 1$ , **arrondi à l'entier supérieur**.

Rappel :

- Pour toutes les **séries Minimés**, **1 quota** est ajouté aux Ligues n'ayant pas eu de participation l'année  $n-1$  (autre que Tyka Fille),
- Pour les séries **Tyka Fille, SL16 et 29er**, **1 quota** est ajouté à chaque Ligue. Les Ligues ayant participé sur ces séries année  $n-1$  seront ainsi dotées d'un quota supplémentaire.

## **2- Championnats de France Minimés sur Flotte Collective**

### **a) Pratique Solitaire :**

Attribution des quotas de Ligue et invitations : identiques à 2011

Rappel :

- **Première phase :** Pour chaque Ligue, il sera attribué un quota de sélectionnés identique pour toutes les ligues et égal à un garçon et une fille.
- **Deuxième phase :** Chaque ligue pourra bénéficier de places d'invitation supplémentaires « Dynamique » de Ligue. Pour cela, chaque Ligue devra fournir le Classement général de ses épreuves de sélection. En fonction du nombre total de coureurs ayant participé au minimum à 2 épreuves, la ligue se verra attribuer des invitations supplémentaires suivant le tableau ci-dessous.

	Filles	Garçons
Moins de 15 coureurs (garçons et filles)	Pas de place supplémentaire	
De 15 à 45	1	2
De 46 à 75	2	4
De 76 à 105	3	6
Plus de 105	4	8

### **b) Pratique Double :**

Attribution des invitations : identiques à 2011.

Rappel :

- **Demande d'invitation :** La sélection à ce Championnat se fera uniquement sur invitation. Afin de les obtenir, chaque Ligue devra en faire la demande en fournissant une liste d'équipages classés dans l'ordre de la sélection de Ligue.

### **- Admissibilités relatives aux cas particuliers de coureurs déjà sélectionnés sur le Championnat de France Minimés 2011 :**

Tous coureurs minimés sélectionnés en solitaire ou en équipage par sa Ligue à un Championnat de France Minimés 2012 quelque soit le support (hors L'Equipe, lire ci-après les limitations) et sélectionnés par sa Ligue en équipages constitués pour ce championnat sur Flotte Collective peuvent être invités (admissibilité).

Les équipages constitués sélectionnés au Championnat de France Minimés L'Equipe 2012 ne pourront pas être invités (non admissibilité). Par contre, un membre de ces équipages associé dans un équipage à un coureur d'un autre support et sélectionné par sa Ligue pour ce championnat sur Flotte Collective peut être invité (admissibilité).

1.2.4

## **Echéancier 2012**

**Décision 5**

Le Bureau Exécutif entérine l'échéancier pour les sélections et invitations aux Championnats de France Minimés, Minimés Flotte Collective, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire et Equipage, Espoirs Extrême Glisse 2012 suivant :

INTITULE	2012
<b>Règlement des sélections de ligues</b>	
Adressé par le Département Voile Légère	Octobre 2011
Retour des Règlements de Ligues	Fin novembre 2011
Mise en ligne des Règlements de Ligues	Début janvier 2012
<b>Minimes – Minimes Flotte Collective Espoirs Glisse – Espoirs Solitaire et Equipage – Espoirs Extrême Glisse</b>	
<b>Période de sélections</b>	<b>1er février 2012 au 3 juin 2012</b>
Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile	Lundi 4 juin 2012
Mise en ligne des listes des sélectionnés	Lundi 11 juin 2012
Transmission des invitations par les Ligues	Mercredi 13 juin 2012
Commission Invitations	Mardi 19 et Mercredi 20 juin 2012
Mise en ligne des invitations	Jeudi 21 juin 2012

## 2 **HABITABLE**

### 2.1 **Nombre minimum d'équipages pour la prise en compte de résultats en Habitable.**

#### **Décision 6**

*Le BE de la FFVoile entérine le nombre de 10 équipages minimum pour la prise en compte des résultats d'épreuves Habitable et Voile Légère de grade 4 et 3, et de 5 équipages minimum pour les grades 5, dans les différents classements FFVoile.*

## 3 **DEVELOPPEMENT**

### 3.1 **Présentation des documents «Sentez-vous sport, santé vous bien I ».**

Opération menée par la Ministère des Sports, le CNOSF, et l'Association des Maires de France.

**Info** Rappel des orientations de cette manifestation.

Problème : trop grand nombre de sollicitations des clubs – CDV – Ligues, de leur disponibilité et motivation.  
Préconisation : faire seulement une information auprès des structures fédérales.

### 3.2 **Présentation du dispositif packs labels 2011.**

**Info** Présentation du site dédié aux différents produits, et du catalogue en ligne proposé aux clubs et aux ligues.

### 3.3 **Présentation de la mallette des formateurs.**

**Info** Cette mallette est désormais disponible, sur commande par les ligues, avec mise en main lors de formations régionales. Explications sur son contenu, qui est très complet.

Préconisation : attirer l'attention des utilisateurs sur le fait que ces documents sont propriété fédérale, et qu'ils n'en bénéficient que du fait de l'exercice de leurs fonctions fédérales.

### 3.4 **Guide de Mer**

Projet de labelliser des personnes pouvant exercer la fonction de "Guides de Mer".

**Info** Un groupe de travail a été mis en place.

La FFVoile est sollicitée pour donner une suite à ce dossier, et notamment créer une association pour gérer ce projet. Ce qui induit une charge supplémentaire de travail pour la fédération, même si certains outils sont déjà en place (fichiers / ateliers voile ...).

De plus, la fédération des ports de plaisance a pour projet de relancer les Boscos (agents d'accueil).

Ces deux projets peuvent être concurrents.

JC Méric se rapprochera de la FFPP pour évaluer leur positionnement et sonder leurs intentions.

De même avec les gens du Tourisme.

#### **Décision 7**

*Sujet à remettre à l'ODJ du prochain BE (31 mai).*

<p><b>3.5</b> <b>Info</b></p>	<p><b>Natura 2000 en mer.</b> Préparation d'un arrêté commun aux 3 préfectures maritimes. Il semble prévu que l'évaluation d'incidence sur l'environnement des manifestations nautiques prévue ne soit pas trop contraignante.</p>
<p><b>3.6</b> <b>Info</b></p>	<p><b>Inspecteurs ISAF</b> Intérêt à rentrer dans la démarche, dont le coût a été très réduit, et notamment influencer sur les pays francophones. Proposition de faire accréditer Sylvie Lasseaux et Philippe Delhay, comme inspecteurs. Dossier transmis à S.Lasseaux pour suivi.</p>
<p><b>4</b></p>	<p><b><u>DIRECTION TECHNIQUE</u></b></p>
<p><b>4.1</b> <b>Info</b>  <b>Décision 8</b></p>	<p><b>Point d'information sur le passage de la Convention d'objectifs avec le Ministère des Sports.</b> Rencontre avec le Ministère des Sports, le 12 mai, pour valider la convention d'Objectifs 2011. Le montant attribué à la FFVoile est de 3,7 M€, qui doit être complété par un avenant de 100 K€, fin 2011. La plupart des lignes sont à l'identiques de celle de la CO 2010, mais la FFVoile a obtenu des subventions supplémentaires, notamment pour le prochain déplacement à Perth. En ce qui concerne la pratique féminine, il faudra être en mesure, fin 2012 au plus tard, d'établir le % des licenciées féminines y compris pour les licences Enseignement. Ce qui peut avoir des incidences directes sur la suppression des licences papier et une meilleure gestion des expérimentations en cours (un point sera fait au prochain BE)</p>
<p><b>4.2</b> <b>Info</b></p>	<p><b>SOF de Hyères</b> Résultats très bons malgré un niveau global plus élevé : 3 victoires et 9 podiums. Prochaines grandes épreuves : la Sail for Gold (Weymouth) / Chpts d'Europe des séries olympiques (Helsinki) / Test Event (Weymouth) / Chpt du Monde des séries olympiques (Perth).</p>
<p><b>5</b></p>	<p><b><u>VIE FEDERALE</u></b></p>
<p><b>5.1</b></p>	<p><b>Approbation du relevé de décisions du Bureau Exécutif du 25/03/2011.</b> Non traité et remis au prochain BE.</p>
<p><b>5.2</b> <b>Décision 9</b></p>	<p><b>Validation des textes de la ligue Réunionnaise de Voile.</b> <i>Le BE de la FFVoile entérine les modifications apportées aux textes statutaires de la ligue Réunionnaise de voile votées lors de leur Assemblée Générale du 26 Février 2011.</i> Textes à consulter sur : <a href="http://wss.ffvoile.org/BE_CA/">http://wss.ffvoile.org/BE_CA/</a></p>
<p><b>5.3</b> <b>Décision 10</b></p>	<p><b>Validation des statuts et du règlement intérieur de la ligue Corse de Voile.</b> <i>Le BE de la FFVoile entérine les modifications apportées aux textes statutaires de la ligue Corse de voile votées lors de l'assemblée générale du 20 Février 2011.</i> Textes à consulter sur : <a href="http://wss.ffvoile.org/BE_CA/">http://wss.ffvoile.org/BE_CA/</a></p>
<p><b>5.4</b> <b>Décision 11</b></p>	<p><b>Prix des licences 2012.</b> Décision reportée au BE du 31 mai.</p>
<p><b>5.5</b> <b>Décision 12</b></p>	<p><b>Date de l'Assemblée Générale 2011.</b> <i>Le BE décide de fixer la date de l'AG 2011, le samedi 24 mars 2012.</i></p>
<p><b>5.6</b></p>	<p><b>Procédure d'appel d'offres.</b> Suite aux déboires du CNOSF qui s'est vu refusé son appel d'offre concernant les JO de Londres, il s'avère que la FFVoile serait éventuellement susceptible de soumettre certains de ses contrats à une procédure d'appel</p>

<p><b>Info</b></p>	<p>d'offre spécifique Européenne. Information sur les modalités d'application des règles en vigueur (Ordonnance du 6 juin 2005 et Décret du 30 décembre 2005).</p>
<p><b>5.7</b></p> <p><b>E-commerce</b></p> <p><b>Info</b></p>	<p>- <u>Point d'étape</u> : retard sur certains développements, et donc sur les prévisions de lancement effectif (15 juin). 30 clubs sont sur la plateforme, ou sur le point de signer le contrat. La prise de licence sera possible fin mai. Proposition : autorisation de découvert aux clubs de 500 € afin de ne pas bloquer la prise de licences. Une formation au personnel fédéral est prévue. Souhait de Partner Talent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de travailler dès que possible sur l'intégration de l'offre régates dans AwoO ( mise en place des inscriptions aux régates en ligne ...).</li> <li>- développer les actions de structuration et de communication, pour dynamiser le lancement du E-commerce.</li> </ul>
<p><b>Décision 12</b></p>	<p><i>Le BE propose d'inscrire à l'ODJ de sa prochaine réunion (31 mai), la discussion sur l'intégration de l'offre régates dans AwoO (coûts, Capacité de Partner Talent à gérer ce nouveau développement sans pénaliser la V1....)</i></p> <p>- <u>Décision sur le changement de dénomination du site grand public</u> : La dénomination prévue devra être changée car le Nom de domaine initialement prévu n'a pas été réservé, et qu'il n'est pas utilisable à l'heure actuelle. Il devient nécessaire de choisir une nouvelle dénomination.</p>
<p><b>Décision 13</b></p>	<p><i>Le BE décide le changement de dénomination du site "grand public" en <a href="http://www.fairedelavoile.fr">www.fairedelavoile.fr</a></i></p>
<p><b>5.8</b></p> <p><b>Nouvelle approche budgétaire.</b></p>	<p>Enoncé des problématiques actuelles nécessitant des évolutions de gestion budgétaire.</p>
<p><b>Décision 13</b></p>	<p><i>Le BE décide que, pour la prochaine révision budgétaire (31 mai), la présentation du budget sera modifiée en ne traitant plus les produits affectés en réduction des charges, mais en les faisant apparaître en produits et charges.</i></p>
<p><b>5.9</b></p> <p><b>Restaurant de la MACIF.</b></p> <p><b>Info</b></p>	<p>Présentation de ce nouveau restaurant, qui sera utilisé lors du prochain BE.</p>
<p><b>6</b></p> <p><b><u>COMMISSION SECURITE</u></b></p>	
<p><b>6.1</b></p> <p><b>Guide Sécurimar.</b></p>	
<p><b>Info</b></p>	<p>Présentation de la dernière version du Guide Sécurimar, et des modifications apportées. Souhait de mentionner que ce document est évolutif et qu'il puisse être enrichi ultérieurement. Demande d'une information concernant l'état de la mer. Possibilité de faire deux éditions : papier (plastifiée) et CD.</p>
<p><b>Décision 14</b></p>	<p><i>Le BE valide le contenu de la version 1.5 du "Guide Sécurimar", et le principe de futures évolutions possibles. Il autorise la Commission Sécurité à lancer les travaux de mise en page et d'édition, sous réserve de validation par le service Juridique des accords passés avec les organismes détenteurs des droits sur certains éléments de ce Guide.</i></p> <p><i>Accord du BE pour une production sur support papier" sous réserve d'une évaluation préalable des coûts et.</i></p>
<p><b>6.2</b></p> <p><b>Logiciel Enav</b></p> <p><b>Info</b></p>	<p>Présentation des remarques concernant ce logiciel. Souhait de D. Serre que la mention "Recommandé par la FFVoile" soit retirée. Préconisations : D. Tincelin : retirer la recommandation fédérale. JP Champion : dénoncer le contrat, après étude préalable, ou le faire évoluer.</p>

<b>Décision 15</b>	Le BE demande qu'une analyse complète des dysfonctionnements soit faite avec le créateur du logiciel, et que soient réexaminées les recommandations fédérales au regard de la qualité finale du produit.
	<p><b>7 COMMISSION MEDICALE</b>  - Evolution du PES (Parcours d'Excellence Sportive)</p> <p><b>Info</b> Interrogations sur l'état physique de la population concernée (Jeunes), et de leurs potentialités au regard de leur activités sportives futures (quels examens – pour quels coureurs ...).  Information sur les prévisions d'augmentation du nombre des sportifs à suivre, et de leurs dossiers, ce qui ne manquera pas d'engendrer un accroissement des coûts de fonctionnement (ENV – Médecin coordonateur ...).</p> <p>NB : Lors de la réunion concernant la CO 2011, la Direction des sports a jugé très satisfaisant le nombre des bilans médicaux complets effectués par la FFVoile (79%).</p>
	<p><b>8 DIVERS</b></p>
	<p><b>8.1 Point ISAF.</b></p>
<b>Info</b>	Compte rendu du Mead Year Meeting de l'ISAF, organisé à St Petersburg, du 4 au 7 mai, et explications concernant le choix des séries olympiques pour 2016.
	<p><b>8.2 Point Course au Large.</b></p>
<b>Info</b>	<p>- Informations concernant la Transat Bénodet – Martinique, et les problèmes résultant des décisions prises (communication). Point sur les possibilités de gérer différemment ce genre de problème.  A voir avec la Classe.  Nécessité de préciser officiellement la position fédérale.</p> <p><b>Info</b> - Réactiver la notion de groupe d'arbitre autour de la Course au Large.</p>
	<p><b>8.3 Jury d'Appel</b></p>
<b>Info</b>	<p>- Composition du Jury d'Appel.  Présentation de la composition prévue, avant désignation par le Président.  <u>Président :</u> Christian PEYRAS  <u>Membre de Droit :</u> Bernard BONNEAU (ISAF Racing Rules Committee)  <u>Membres :</u> Abel BELLAGUET  Patrick CHAPELLE  Bernadette DELBART  Yves LEGLISE  Annie MEYRAN  François SALIN    <u>Membre Stagiaire :</u> Georges PRIOL</p>
	<p><b>8.4 Arbitrage</b></p>
<b>Info</b>	Point sur la désignation des arbitres sur le chpt du Monde des Kyte surf, événement qui n'est pas au calendrier fédéral.
	<p><b>8.5 Communication</b></p>
	Proposition de participer à deux magazines gratuits (page payante sur la voile : 3000 € HT).
<b>Décision 16</b>	Le BE décide de prendre une insertion publicitaire sur un magazine gratuit ayant pour cible, les enfants. Coût : 3 000 € HT (tirage : 150 000 expl) en lieu et place de la participation au salon Kid Expo envisagé et budgété.

